

## Lettre électronique d'informations syndicales

### Chers collègues syndiqués de la FGAF !

La Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires (**FGAF**), votre fédération, souhaite vous informer plus rapidement et plus régulièrement sur l'actualité syndicale mais aussi sur son positionnement face aux grands dossiers de la fonction publique. À cet effet, elle met à votre disposition une lettre électronique mensuelle, **FGAF-Infos**, diffusée aux responsables nationaux, régionaux et départementaux de la FGAF, relais de tous les adhérents.

### Comment se porte la FGAF ?

Aujourd'hui, la **FGAF** recueille plus de 110 000 voix aux élections professionnelles dans les trois fonctions publiques et sa fédération des territoriaux (la FAFPT) dispose de deux sièges au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale.

- ✉ **Présente** au sein des administrations de l'Etat et dans ses établissements publics (Services du Premier ministre, Enseignement Supérieur et Recherche, Education nationale, Intérieur, Economie et Finances, Environnement, Culture, etc.) ;
- ✉ **Présente** parmi les fonctionnaires et agents des collectivités territoriales, des établissements publics ou des offices publics d'HLM, ainsi qu'au sein des polices municipales et des sapeurs-pompiers professionnels ;
- ✉ **Présente** dans les établissements publics de santé, les établissements pour handicapés ou inadaptés, les maisons de retraite, les centres d'hébergement et de réadaptation sociale ;
- ✉ **Présente** enfin parmi les fonctionnaires des administrations parisiennes ;

elle continue d'œuvrer à l'émergence d'une nouvelle conception du syndicalisme, qui favorise les analyses et les synthèses, organise les cohérences, met les revendications en perspective du projet syndical et fait des choix de priorité ; une pratique, fondée sur le triptyque : **proposition, négociation, action.**

## Pourquoi la FGAF se mobilise le 29 janvier 2009 ?

Paris, le 22 janvier 2009

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### LA FGAF SE MOBILISE POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC

La **FGAF** a appelé l'ensemble de ses adhérents à participer massivement à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 29 janvier prochain.

Réformiste et autonome, la **FGAF** n'a pas pour habitude de s'inscrire systématiquement dans les mouvements de protestation, souvent trop corporatistes ou manquant d'objectifs revendicatifs clairs. Néanmoins, la Fonction publique a fait l'objet, au cours des deux dernières années, de réformes et de projets qui remettent fondamentalement en cause le statut même des services publics à la française. La **FGAF** estime donc que le moment est venu de faire connaître au gouvernement son profond désaccord dans différents domaines.

#### ◆ En matière de pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique a sensiblement baissé au cours des dernières années. Les quelques mesures décidées par le gouvernement, et acceptées par certaines organisations syndicales, telle que la GIPA, n'ont eu que des effets très limités. Les légères revalorisations générales de la valeur du point d'indice n'ont en aucun cas permis de contrebalancer l'augmentation du coût de la vie.

**La FGAF exige l'ouverture immédiate de négociations salariales qui prennent en compte ces difficultés.**

#### ◆ En matière de défense du service public

Là encore, la **FGAF** observe depuis quelques années une remise en cause du service public, qui se traduit par des réductions drastiques d'effectifs, le démantèlement de services de proximité et une rationalisation à travers la RGPP qui ne tient absolument pas compte des besoins des citoyens. Plus particulièrement, la pression exercée sur les hôpitaux est absolument intolérable, car comment peut-on imaginer appliquer une logique comptable et rechercher la rentabilisation de l'hôpital, quand ce service public touche à la santé des citoyens ?

**La FGAF exige la tenue d'un Grenelle des services publics, qui aura pour objectif de définir, entre autres, le périmètre d'intervention de ces services publics.**

#### ◆ En matière de statut de la Fonction publique

Les objectifs fixés par le Président de la République et le gouvernement, pour remettre en cause les fondamentaux du statut, sont inacceptables. Les privatisations et externalisations, de plus en plus nombreuses, mais également toutes les propositions contenues dans le Livre blanc, ont pour objectif de transférer au secteur concurrentiel et marchand des pans entiers du service public.

**La FGAF exige que le statut de la Fonction publique soit réaffirmé, pour garantir la neutralité et l'égalité de traitement des citoyens face à l'Administration.**

#### ◆ En matière de dialogue social

La **FGAF** relève qu'aujourd'hui, le dialogue social n'a plus aucun contenu, pour ne pas dire qu'il est totalement absent. Il se réduit aux annonces gouvernementales, sans qu'aucune concertation ne les précède.

**Là encore, la FGAF exige une requalification de la notion de dialogue social et le respect des partenaires sociaux, qui ont, eux aussi, une légitimité.**